

GIEE DE L'AUTUNOIS : du côté du Groupe technique herbe

Le 26 avril dernier, le groupe technique herbe du GIEE de l'Autunois s'est réuni autour de Véronique GILLES, spécialiste de la gestion de l'herbe à la chambre d'agriculture. La thématique choisie pour cette première rencontre du printemps : l'amélioration des prairies permanentes.

Le groupe technique herbe du GIEE de l'Autunois a une forte attente sur cette problématique : comment produire une herbe de qualité et en quantité satisfaisante sur des prairies qu'il n'est pas toujours possible ni souhaitable de labourer ? Plusieurs leviers existent mais comment les combiner entre eux ? A partir de trois prairies identifiées, Véronique GILLES a proposé une expertise en plusieurs étapes. Autour de ces apports, les échanges de pratiques ont été nombreux.

Pour bien fertiliser, tout commence par une analyse de sol

Une analyse physico-chimique a été réalisée sur les trois parcelles pour connaître leur statut minéral et organique. Cette première étape est indispensable pour cibler les priorités : est-ce le calcium qui manque ? le phosphore ou la potasse ? Ou est-ce le taux de matière organique qui pêche ?

Pour pouvoir correctement l'interpréter, une analyse de sol se fait tous les cinq ans, au même endroit et à la même période de l'année.

Le statut en matière organique du sol est indispensable pour bien connaître son degré d'évolution et sa capacité à minéraliser les matières organiques.

Quand et comment amender et fertiliser ?

Il faut savoir qu'à un pH de 5.5, les engrais organiques et minéraux perdent 30 % de leur efficacité, et 50 % en dessous d'un pH de 5.

Le choix du type d'apport en calcium se fait en fonction de la valeur neutralisante et du coût de l'unité de calcium. Le type de sols sur lequel on épand a également son importance : sur des sols filtrants, un carbonate finement broyé sera préférable à une chaux vive.

Quelque soit l'engrais de ferme (fumiers et lisiers des différentes espèces), la disponibilité de la potasse, du calcium et du magnésium est identique à celle d'un engrais minéral. Pour le phosphore, cette disponibilité va de 65 % pour les lisiers et fumiers de volailles à 100 % pour les fumiers de bovins, ovins, caprins et équins.

A titre d'exemple, 20 tonnes de fumier de bovins sur aire paillée apportent 75 unités de phosphore et 100 de potasse, alors qu'une prairie fauchée et pâturée (6 tonnes de MS/ha) exporte 42 unités de phosphore et 132 de potasse.

Le fumier sur prairies s'apporte de préférence à l'automne, après le dernier passage des animaux, car le démarrage de sa décomposition va permettre de libérer de l'azote qui va stimuler la pousse de l'herbe avant l'hiver et favoriser le tallage au printemps suivant. Qui plus est, le fumier parfaitement décomposé ne gênera ni le pâturage ni la récolte en foin.

L'apport d'azote minéral à 200 degrés cumulés (base janvier) en vue d'une fauche précoce permet de concilier rendement et qualité du fourrage.

L'azote s'apporte dans les cinq jours qui suivent la sortie des animaux de la parcelle, et dans les cinq à dix jours qui suivent la première coupe. Il permet de développer les « petits » ray-grass qui vont boucher les trous et éviter la prolifération d'adventices.

L'ammonitrate peut être apporté indifféremment, alors que l'urée s'apporte de préférence en fin d'hiver et en début de printemps, et avant un épisode pluvieux en fin de printemps.

Améliorer le mode d'exploitation

Le pâturage tournant est l'un des leviers les plus puissants pour améliorer la flore d'une prairie, tout en assurant des performances de croissance très intéressantes sur les animaux.

Un pâturage soutenu au printemps permet d'éliminer les agrostices.

Le dactyle et la fétuque sont des plantes très intéressantes, car elles continuent à pousser même si les températures dépassent 30 degrés. Un apport d'azote précoce améliore leur tendreté, et un pâturage tournant bien conduit permet d'éviter les refus.

Comment entretenir les parcelles ?

Véronique GILLES préconise un passage de herse à l'automne ou avant le stade 200 degrés en février : cela permet d'écarter les bouses au profit du sol.

La fauche des refus est à privilégier au broyage des refus, car cela permet une meilleure repousse.

Quelles suites à cette première rencontre ?

Bertrand DURY, de la chambre d'agriculture interviendra début juillet procéder à une analyse floristique des parcelles.

Sophie MOBILLION